

Un an à **KERTZFELD** #29

LE BULLETIN MUNICIPAL 2023 WWW.KERTZFELD.FR



Crédit photo
C. Hoenen

04

VIE COMMUNALE

15

L'ENFANCE

22

LES KERTZFELDOIS

26

VIE ASSOCIATIVE

36

RÉTRO 2022



COMMUNE DE KERTZFELD

2 rue de Benfeld
67230 KERTZFELD

Contacts

03 88 74 40 77

mairie.kertzfeld@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi de 13h30 à 18h30

Mardi
Mercredi de 08h00 à 12h00
Jeudi

Vendredi de 08h00 à 12h00
de 13h30 à 17h00

Permanence du Maire et des adjoints

> Sur rendez-vous

Location de la Salle Polyvalente



L'ASLCK est chargée de la gestion de la location de la Salle Polyvalente.

Pour tout renseignement ou réservation, veuillez contacter :

Mme **Elodie LETELLIER** au
06 82 34 21 35

Sommaire

VIE COMMUNALE (p.04 - 14)

- 04 L'état civil
- 06 Délibérations 2022
- 07 Budget communal 2022
- 08 Bon à savoir
- 09 Bibliothèque, Jobs d'été & « Fleur qui roule »
- 10 Le dossier : Kertzfeld et l'environnement

ENFANCE (p.15 - 21)

- 15 Petite enfance
- 16 Enfance et jeunesse
- 17 Animation Jeunesse
- 18 L'école

LES KERTZFELDOIS (p.22 - 25)

- 22 Frédéric Jégou
- 24 Germaine Kuhn

VIE ASSOCIATIVE (p.26 - 35)

- 26 L'ASLCK
- 30 Chorale St^e Cécile & Football Club
- 31 AGF
- 32 Les Chtoups & Don du sang
- 33 Paroisse St Arbogast
- 34 Bachata & Amicale des sapeurs-pompiers
- 35 Le Verger de la Santé

RETOUR SUR 2022 (p.36 - 43)

LE mot DU Maire

Chers Kertzfeldoises et Kertzfeldois,

Le recul de l'engagement, l'abstention électorale élevée, la remise en cause des institutions, la dégradation du débat public, notamment sur les réseaux sociaux, les violences croissantes contre les élus, tout démontre un recul du civisme.

Faut-il se résigner ? Faire l'autruche ? Non, bien sûr ! Nous pouvons agir ou réagir ! Et cela, au sein même de notre commune. Comment ? Simplement en ravivant certaines valeurs, une nouvelle éthique de vie. Et les exemples ne manquent pas :

- Les associations locales diverses, culturelles ou sportives, dans lesquelles se retrouvent des villageois partageant une passion commune, un esprit d'équipe fort.
- La bibliothèque municipale, lieu de rencontres, de partages, d'échanges, de vie.
- Les quelques commerces de notre village où convivialité rime avec fraternité.
- Les différentes manifestations tout au long de l'année réunissant des gens de la commune de tous âges et de catégories sociales diverses : marché de Noël, ochterputz, fête de la musique, repas des seniors et bien d'autres encore.
- Notre église St Arbogast, lieu de culte, de recueillement et aussi de retrouvailles.
- L'école où nos futurs adultes apprennent à vivre ensemble.

Tout cet ensemble tisse la trame de notre cohésion sociale. Et n'oublions pas que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres.

Un autre volet important de notre vie communale concerne l'environnement. Le 30 novembre 2023, la commune de Kertzfeld a été distinguée par le label « commune nature », autrement dit les fameuses « libellules ». Reconnaissance de l'engagement de la collectivité à adopter de nouvelles pratiques pour l'entretien des espaces, afin de lutter contre les pollutions causées par les pesticides : suppression des désherbants, végétalisation du cimetière, sélection des plantes moins gourmandes en eau pour les plantations, valorisation des déchets alimentaires par les « bornes biodéchets », etc...

Intimement liée à l'environnement, la chasse est à l'honneur en 2024. En effet, le renouvellement des baux de chasse se déroulera en février 2024, pour une période de 9 ans (du 5 février 2024 au 1er février 2033). A Kertzfeld, nous avons une forêt communale de 189 ha, gérée par l'Office National des Forêts (ONF). En rajoutant les parcelles de forêts privées, la commune dispose d'une vaste étendue boisée de plusieurs centaines d'hectares. Ceci favorisant l'exercice de la chasse, afin de réaliser l'équilibre « forêt/gibier ». La forêt, quant à elle, suite au dépérissement du frêne, conti-



nue à se régénérer, grâce en partie aux plantations de substitution bénéficiant d'importantes subventions de l'Etat et de la Région.

Le recensement de la population en 2024 fait partie aussi du civisme des Kertzfeldois. Cette enquête statistique obligatoire permettra de déterminer la population officielle de notre commune. Rappelons que les résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat aux budgets des communes et ajuster l'action publique aux besoins de la population (écoles, moyens de transport, rénovations des quartiers, etc...)

Toutes ces thématiques nous montrent à quel point nous sommes liés les uns aux autres et non les uns contre les autres. Nous sommes les acteurs du monde dans lequel nous vivons. Les changements ne peuvent venir que de chacun d'entre nous...

Bonne année à vous tous, chers Kertzfeldois !

Vive notre commune libre et forte.

Votre Maire
Brigitte Bimboes-Otzenberger





Charlie OLLAND
né le 2 janvier 2023



Charlotte UREK HERVE
née le 12 février 2023



Théo HEINIS
né le 27 septembre 2023



Lucy LUTTER
née le 26 janvier 2023



Edgar LEGRAND
né le 26 mai 2023



Célestin MERCIRIS
né le 20 janvier 2023



Elina SCHNEIDER
née le 10 mars 2023



Rosa MEYER
née le 7 novembre 2023



Elly MEYER
née le 30 janvier 2023



Lizzie TUSSING VELTEN
née le 25 juillet 2023



Ismaïl AMRI
né le 9 novembre 2023



Nathan DESPRES MOREY
né le 15 novembre 2023



Arnaud BARTHELME & Magalie BOTRAN
mariés le 17 juin 2023



Cécil KAPPS & Hadda NINISS
mariés le 8 juillet 2023

Les grands anniversaires

Visite de la Municipalité lors des grands anniversaires.

Si vous souhaitez accueillir la Municipalité à votre domicile à l'occasion d'un grand anniversaire (80, 85, 90, 95, 100 ans et plus), veuillez prendre contact avec Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER, Maire, au numéro ci-dessous ou auprès du secrétariat de la Mairie.



Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER
06 04 17 27 52

80 ans



Christiane KIEFFER,
née THALINGER, le 14 février 1942
Annie WOLLENBURGER,
née BURGSTAHLER, le 24 mars 1942
Eugène KIM
né le 5 avril 1942
Suzanne JEHL,
née BEYER, le 16 avril 1942
Anne-Marie LORBER,
née ROTH, le 22 juin 1942
Marcel ZINCK
né le 7 août 1942
Hélène LEGRAND,
née REIBEL, le 9 août 1942

85 ans



Nicole HAENSLER,
née WILLM, le 2 février 1937
Adrien WERNER
né le 12 avril 1937
Yvonne ROETTELE,
née ECKENFELDER, le 23 avril 1937

Maurice LORBER
né le 17 mai 1937

Marie-Louise WINDENBERGER,
née HURSTEL, le 12 juillet 1937

Suzanne ACKER,
née GANG, le 18 août 1937

Marie-Thérèse WIEDENKELLER,
née SIDEL, le 22 octobre 1937 †

90 ans



Xavier JEHL
né le 15 février 1932

Albert HEPPI
né le 8 mars 1932

Fernand BARTHELME
né le 17 avril 1932 †

Irène FRANTZ,
née FRITSCH, le 20 mai 1932

Martin REIBEL
né le 31 juillet 1932

Marie-Thérèse HURSTEL,
née ROTH, le 1er octobre 1932

Annette REIBEL,
née ANDLAUER, le 30 décembre 1932

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE



La Municipalité met à l'honneur les couples qui fêtent leurs noces d'or ou plus. A cet effet, Madame le Maire propose de les accueillir en mairie pour l'organisation d'une petite cérémonie. Les personnes qui auront la joie de fêter un tel événement peuvent se faire connaître au secrétariat de la Mairie.

Il nous ont
quittés...

Armand WINDENBERGER, le 31 janvier 2023

Fernand NICORA, le 9 mars 2023

Marie-Thérèse HURSEL, née ROTH, le 28 avril 2023

Joseph ECKERT, le 2 juin 2023

Henriette BURKHARD, née FELTZ, le 16 juin 2023

Dominique KRETZ, née FECHTER, le 23 août 2023

Michel SCHWAB, le 26 septembre 2023

Cédric SCHMITT, le 27 septembre 2023

Marie GITTINGER, née HERTZ, le 28 octobre 2023

Les Vœux du Maire

Madame le Maire ainsi que l'ensemble des élus de la commune ont enfin, et pour la première fois de leur mandat, pu célébrer la nouvelle année avec la population. Il est d'usage à Kertzfeld de convier l'ensemble de la population à une cérémonie des vœux, mais la crise sanitaire avait empêché cette tradition ces dernières années.



C'est donc un public nombreux et varié (le plus jeune, Nathaël, à peine âgé de quelques mois !) qui s'est retrouvé à la salle polyvalente le 8 janvier 2023.

Madame le Maire, Brigitte Bimboes-Otzenberger a dans sa présentation, refait un point sur l'année municipale écoulée, avant d'adresser ses meilleurs vœux.

Également présent, Denis Schlutz, maire de Sand et conseiller d'Alsace a également pris la parole pour

présenter les domaines de compétences de la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace, issue de la fusion des conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin). En ayant bien conscience que ce ne sont pas des temps faciles (guerre, inflation,...), il a présenté ses vœux pleins d'espoirs et d'optimisme à la population.

C'était également lors de cette cérémonie qu'Honoré Hirli, Adjoint au maire honoraire a pu être honoré et remercié pour son engagement auprès de la commune. Philippe Walder a quant à lui reçu au

cours de cette même soirée, la médaille du travail pour ses 20 années de service auprès des kertzfeldois.

La soirée s'est poursuivie dans la convivialité autour du verre de l'amitié et de la galette des rois. Un moment toujours sympathique, où chacun peut retrouver ses concitoyens.



ce domaine, et personne ne me contredira, Philippe est une personne serviable et toujours prête à aider son prochain. Et c'est pour tout cela qu'aujourd'hui j'ai l'honneur et le plaisir de te remettre la **médaille d'argent pour 20 années de services à la commune de Kertzfeld**. Merci pour ton dévouement et ton professionnalisme. »

Il est aujourd'hui adjoint technique territorial principal de 1ère classe. Mais dans une petite commune comme la nôtre, le travail demande une grande polyvalence. Il ne s'agit pas simplement de ramasser les feuilles mortes, de nettoyer les trottoirs, vider les poubelles, dépanner à droite ou à gauche. Il faut également avoir de grandes connaissances en matière d'utilisation de produits professionnels, de capacité à s'organiser, analyser les dysfonctionnements avant de prendre une initiative.

Dans son discours, Madame le Maire le souligne : « Je pense que dans

PHILIPPE WALDER

20 ANNEES AU SERVICE DES KERTZFELDOIS

La cérémonie des vœux a été l'occasion de mettre à l'honneur **Philippe WALDER**, entré au service de la commune en avril 2002.

Après avoir été ouvrier mécanicien sur machines agricoles, il a été embauché par Lydie SIPP, Maire de la Commune à cette époque sous deux casquettes : agent des services techniques et conducteur spécialisé, pour finalement devenir agent technique territorial le 1er août 2006. Il a ensuite servi sous la mandature de Christophe SAETTEL, Claude SCHOETTEL et aujourd'hui Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER.

Honorariat d'Honoré HIRLI

La cérémonie des vœux a également été l'occasion de féliciter **Honoré HIRLI** pour son honorariat, conféré par Madame Josiane CHEVALIER, Préfète du Bas-Rhin, par arrêté municipal du 15 décembre 2020 rendant hommage aux services rendus à la commune dans le cadre de ses fonctions d'adjoint au maire de mars 2001 à mai 2020.

Mais avant d'être adjoint, Honoré est entré au conseil municipal en mars 1995 et a exercé un mandat en tant que conseiller municipal avec le maire René JEHL. En mars 2001, il a été élu 2ème adjoint au maire sous le mandat de Lydie SIPP. Puis, en mars 2008, il a à nouveau été élu 2ème adjoint sous la mandature de Christophe SAETTEL. Enfin, en mars 2014, il a été élu 1er adjoint sous le mandat de Claude SCHOETTEL. Soit au total 25 ans de services accomplis en tant qu'élu à la commune de KERTZFELD au profit de nos concitoyens, sous quatre mandatures différentes.

Il s'est investi pleinement dans différents domaines, tels que : la vie associative, le cadre de vie, le fleurissement, la gestion du cimetière, la voirie, l'entretien des bâtiments communaux, la gestion du patrimoine, etc...

Parmi les chantiers les plus marquants, citons par exemple l'extension du lotissement « A l'Orée du Bois », l'extension du club-house, la construction de l'atelier communal rue des Vergers, la rénovation de la flèche ainsi que celle de l'intérieur de l'église, l'extension et la rénovation de la mairie et de son annexe, la réfection de la rue du Général Lecercler et la Rue d'Epfig, plus récemment la rue de Benfeld, mais aussi l'aménagement de l'entrée nord rue de Westhouse, Et bien d'autres !

Le fleurissement et l'embellissement



du village faisait partie de ses attributions en dirigeant notamment le comité des maisons fleuries. Il a mis en place, avec une dynamique équipe de bénévoles, les « **jours plantations** » au printemps et à l'automne, ainsi que les matinées « **entretien des massifs** ». Pour couronner tous ces efforts, la commune a reçu en 2019 sa 1ère fleur au concours des « villes et villages fleuris ».

A côté de ses fonctions municipales, il prend en 2001 la présidence de l'Association Sport, Loisirs et Culture de Kertzfeld. Il développe ainsi le tissu associatif en y créant de nouvelles sections tout en dynamisant les relations avec les autres associations du village. Dans le cadre de l'ASLCK, il prend les rênes du Marché de Noël, dont il a organisé **19 éditions au total** !

Honoré a décidé de ne pas renouveler sa candidature lors des élections municipales de 2020, mais les tristes événements qui ont frappé notre village ont fait qu'il a dû prendre le relais pour la gestion de

la commune en tant que 1er magistrat, et ce jusqu'à la séance d'installation du nouveau conseil municipal retardée à fin mai 2020.

Lors de son allocution, Madame la Maire lui a rendu un hommage appuyé, terminant son discours par ces mots :

Tu as apporté beaucoup à la commune, tant sur le plan municipal, que sur le plan associatif. Tu étais un adjoint consciencieux, à l'écoute des concitoyens, toujours serviable et disponible. Tu savais rassembler les gens et ton esprit fédérateur doit rester un exemple pour nous tous. Il ne me reste plus qu'à te remercier du fond du cœur, cher Honoré, et ce au nom de l'ensemble du conseil municipal, ainsi que de toute la population. Merci pour ton engagement pour la commune, ton dévouement, ta disponibilité. Un chaleureux merci également à ton épouse Lucienne, qui t'a accompagné dans cette mission durant toutes ces années.

NOS ÉLUS ONT DÉLIBÉRÉ

LES PRINCIPALES DÉCISIONS EN 2023

Décisions du Conseil Municipal du 13 mars 2023

- Révision des tarifs de location de la salle polyvalente à compter du 1er avril 2023
- Renouvellement de la convention pour l'occupation du club house par le Football-Club pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2023
- Adoption de l'accord collectif local sur le télétravail

Décisions du Conseil Municipal du 11 avril 2023

- Approbation du compte de gestion 2022
- Adoption du compte administratif 2022 et affectation du résultat
- Vote des taxes directes locales pour 2023. Maintien des taux par rapport à 2022.
- Versement des subventions aux associations en 2023
- Délibération de fongibilité des crédits 2023
- Vote du budget primitif 2023
- Création de quatre emplois saisonniers pour les vacances scolaires de l'été
- Mandat d'étude au Centre de Gestion du Bas-Rhin pour l'adhésion au contrat d'assurance statutaire
- Approbation du contrat de territoire Centre Alsace avec la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) pour :
 - conforter l'économie touristique, culturelle et les centralités, atouts majeurs du territoire
 - repenser les mobilités et tendre vers un territoire durable et à énergie positive
 - renforcer l'attractivité résidentielle en développant l'offre de services aux habitants
- Renouvellement des baux de chasse 2024-2033 : désignation des délégués du conseil municipal auprès de la commission consultative de la chasse communale (4C)
- Renouvellement des baux de chasse 2024-2033 : mode de consultation des propriétaires

Décisions du Conseil Municipal du 22 mai 2023

- Logement communal 35 rue de Stotzheim : revalorisation du loyer au 1er janvier 2023 de 3,49 % à compter du 1er juin 2023
- Logements communaux 1 rue de l'Eglise : revalorisation des loyers au 1er juillet 2023 de 3,49 %
- Maison forestière : revalorisation du

loyer au 1er juillet 2023 de 3,49 %

- Validation du projet d'investissement pour la fourniture et la pose d'une table de pique-nique à l'aire de jeux du stade pour un montant hors taxe de 2 493,60 €
- Centre de Gestion du Bas-Rhin : mise en place et désignation du référent déontologue pour les élus
- Opération « emplois saisonniers » : tirage au sort des candidats

Décisions du Conseil Municipal du 10 juillet 2023

- Finances communales : décision modificative n°1
- Renouvellement des baux de chasse 2024-2033 : affectation du produit de fermage des terrains appartenant à la commune
- Projet d'achat de la parcelle boisée au lieu-dit Hundsgasse pour un montant de 300 € et renonciation au droit de préférence pour la parcelle boisée section 23, parcelle 86 – Lieu-dit Eichenseel
- Validation de projets d'investissement pour :
 - la fourniture et la pose d'un 3ème colombarium au cimetière communal pour un montant hors taxe de 9 783,33 €
 - l'achat d'un ordinateur portable pour l'école pour un montant hors taxe de 1 134,04 €
 - la fourniture et l'installation d'un adoucisseur d'eau à la salle polyvalente pour un montant hors taxe de 1 985 €.
- Mise à jour du protocole de gestion du temps de travail du personnel communal
- Recensement de la population 2024 : désignation de Madame – Jocelyne CROUZERY en qualité de coordonnateur communal

Décisions du Conseil Municipal du 04 septembre 2023

- Renouvellement des baux de chasse 2024-2033 : abandon du produit de la chasse à la commune destiné en priorité à la couverture des cotisations obligatoires pour les propriétaires des assurances accident agricole et à l'intérêt collectif local.
- Validation de projets d'investissement pour :
 - l'achat de mobiliers urbains divers (corbeilles à déchets, cendriers extérieurs) pour un montant hors taxe de 1 632,84 €
 - la fourniture d'un panneau de signalisation pour le terre-plein à l'entrée de la rue de Westhouse, une balise autorelevable à l'angle de la rue du Soleil et de la rue de Benfeld, 5 barrières grillagées et 4 potelets pour le parvis de l'église, pour un montant hors taxe de 2 296,93 €

Décisions du Conseil Municipal du 23 octobre 2023

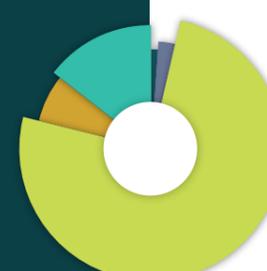
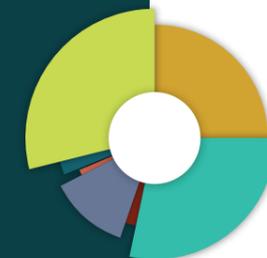
- Baux de chasse communaux pour la période 2024-2033 : approbation de la constitution et du périmètre des lots de chasse, des caractéristiques des lots, du choix du mode de location et des conditions particulières, et approbation de la convention de gré à gré pour les lots n°1 et 2 avec l'Association de Chasse Renard
- Approbation du transfert de la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » des communes à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein
- Modification des tarifs de la salle polyvalente (tarif pour l'utilisation du bar uniquement)
- Validation de projets d'investissement : achat d'un système de vidéo-projection pour un montant de 2 124,09 € HT
- Recensement de la population 2024 : création de deux postes d'agents recenseurs
- Prise en charge de la participation du maire au « Congrès des Maires de France » les 21 et 22 novembre 2023 : les frais restant à charge seront financés par la commune à hauteur de 200 euros maximum.
- Office National des Forêts : approbation du programme des travaux d'exploitation, de l'état de prévision des coupes et du programme d'actions pour 2024, et état d'assiette pour 2025
- Bâtiment communal 4 rue du Soleil : revalorisation du loyer au 1er janvier 2024 de 3,50 %
- Finances : vote du quart d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2024
- Centre de Gestion du Bas-Rhin : adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2024-2027
- Personnel communal : approbation du versement de la prime pouvoir d'achat

Décisions du Conseil Municipal du 18 décembre 2023

- Baux de chasse communaux pour la période 2024-2033 : 1ère adjudication
- Communauté de Communes du Canton d'Erstein : composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est consultable sur le site de la commune : www.kertzfeld.fr/documents

BUDGET COMMUNAL 2023



FISCALITÉ 2022

Maintien des taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et non-bâties (TFPB : 21,37% et TFPNB : 38,91%) ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non affectés à l'habitation principale (TH : 15,75%).

i État de la DETTE par habitant au 1er janvier 2023 : 552 €

BON À *Savoir*

1 PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Pour renouveler vos titres, il est fortement conseillé de recourir systématiquement à la pré-demande en ligne via le lien :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Ensuite, vous devez prendre rendez-vous auprès d'une mairie équipée de bornes biométriques et vous présenter au guichet avec le numéro de pré-demande et les pièces justificatives.

LES COMMUNES PRÈS DE CHEZ MOI

- Benfeld www.benfeld.fr rubrique CNI/PASS ou 03 88 74 42 17
- Erstein 03 88 64 66 66
- Sélestat Mairie du Heyden : 03 88 08 69 72 ou service population : 03 88 58 07 39



Si vous n'avez **absolument pas accès à internet**, des dossiers de demande de carte d'identité et de passeport sont encore disponibles en Mairie.



Vous emménagez à Kertzfeld

Pour la bonne tenue de notre fichier de population, nous vous remercions de vous présenter en Mairie munis de votre livret de famille et de vos pièces d'identité. **Tout changement de situation ou d'adresse au sein du village doit nous être signalé au plus vite.**



Recensement Militaire

Chaque jeune français doit se faire recenser **dans les trois mois** suivant son **16ème anniversaire.**

S'il est inscrit dans le fichier population de la commune, un convocation lui sera directement adressée, sinon il devra faire **lui-même** la démarche et se présenter en Mairie.



Le recensement militaire est **indispensable** pour s'inscrire à un examen ou à un concours administratif.

Le jeune recensé est **automatiquement inscrit sur les listes électorales** dès ses 18 ans et pourra ainsi voter.



Recensement de la population

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. L'INSEE fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques.



La campagne de recensement de la population 2024 aura lieu à Kertzfeld **du 18 janvier au 17 février 2024.**

Merci de bien vouloir **réserver votre meilleur accueil** pour l'agent recenseur qui se rendra à votre domicile pour vous déposer un bulletin à remplir et qui viendra le rechercher.



URBANISME

En fonction de la nature des travaux que vous envisagez de réaliser sur votre propriété, il est nécessaire de connaître quelques règles d'urbanisme, et notamment les documents à fournir à l'administration avant tout démarrage d'un projet de construction ou de modification :

Modification de l'aspect extérieur

Une **déclaration préalable** est nécessaire pour :

- La création ou la modification d'une ouverture
- La pose de panneaux photovoltaïques
- La rénovation de la toiture
- L'installation ou le changement d'une fenêtre de toit ou d'une lucarne
- L'isolation extérieure, la mise en peinture de la façade
- La construction d'une pergola, d'un auvent

Construction d'une annexe

Pour les abris de jardin, locaux techniques :

- ≤ 5 m² : aucune formalité
- ≤ 20 m² : déclaration préalable
- > 20 m² : permis de construire

Pour les garages

- ≤ 20 m² : déclaration préalable
- > 20 m² : permis de construire

DÉPOSER UN DOSSIER D'URBANISME

En mairie

Téléchargez et remplissez le dossier correspondant à votre projet sur le site :

www.service-public.fr

Déposez le dossier et les pièces justificatives, **en deux exemplaires**, en Mairie. L'agent d'accueil vous conseillera sur la complétude de votre dossier pour éviter des demandes de pièces qui engendrent des délais d'instruction supplémentaires.

En ligne

Déposez votre dossier et les pièces justificatives sur le site :

<https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

Réalisation d'une extension

Construction d'une pièce supplémentaire, véranda, terrasse couverte :

- Cas général :
 - ≤ 20 m² : déclaration préalable
 - > 20 m² : permis de construire
- En zone U :
 - ≤ 40 m² : déclaration préalable
 - > 40 m² : permis de construire

(Si la surface plancher de la maison et l'extension porte l'ensemble à plus de 150 m², le recours à un architecte est obligatoire)



Petite précision, la commune de KERTZFELD n'est pas soumise aux Architectes des Bâtiments de France.

Piscine enterrée ou hors sol

- Moins de 10 m² installée moins de 3 mois/an : aucune formalité
- De 10 à 100 m² ouverte : déclaration préalable
- De 10 à 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : déclaration préalable
- Plus de 100 m² ou couverture > 1,80 m de haut : permis de construire

Installation ou modification d'un portail ou d'une clôture

Nécessité d'une **déclaration préalable.**

FRANCE RENOV' : PRÉPARER SEREINEMENT SON PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique et vous souhaitez connaître les dispositifs d'aides associés ? Pour démarrer sereinement votre projet, voici quelques conseils à appliquer lorsque vous vous renseignez.

Ne donnez pas votre numéro fiscal et ne transmettez pas votre fiche d'imposition sans être sûr de faire réaliser vos travaux par l'entreprise qui vous demande ces informations : c'est un risque de fraude. En effet, avec votre numéro fiscal, une entreprise mal intentionnée peut **usurper votre identité** et percevoir les aides à votre place sans faire de travaux réels chez vous, ou en vous proposant un programme de travaux incohérent.

Pour l'aide **Ma Prime Rénov'**, c'est en priorité à vous de monter votre dossier en déposant les devis, avant le début des travaux, sur le site :

www.maprimerenov.gouv.fr

L'artisan peut également le faire pour vous, **si vous le désignez comme mandataire** en co-signant une attestation. Dans ce cas, vous devez tout de même pouvoir recevoir les informations relatives au suivi du dossier sur votre adresse mail personnelle.



Pour votre rénovation énergétique, le bon réflexe c'est France Rénov'

Espace France Rénov' du Canton d'Erstein

Contactez la conseillère au **03 88 59 86 27**

Pour connaître les aides pour votre projet de rénovation et les démarches pour en faire la demande, contactez :

Sarah Jaccomard,
conseillère France Rénov' du territoire :

En ligne :
<https://www.cc-erstein.fr/formulaire-france-renov>

ou par téléphone :
03 88 59 86 27



La Communauté de Communes soutient également la rénovation énergétique avec une aide financière spécifique à destination des propriétaires éligibles à Ma Prime Rénov' Sérénité, via le dispositif Rénov'Habitat en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace.

NOUVEL ESPACE LABELLISÉ FRANCE SERVICES À SELESTAT

Avec la labellisation d'un nouvel espace **France Services** à Sélestat, le réseau des points d'accueil **France Services** continue de se renforcer dans le Bas-Rhin.

Situé à la **mairie du Heyden** à Sélestat, ses portes sont ouvertes au public :

du lundi au vendredi : **08:30 - 12:00 / 13:30 - 17:30.**

Avec **France Services**, l'Etat donne accès, partout sur le territoire, à une offre de service public de qualité, garantie par des agents d'accueil formés aux différentes démarches administratives. Avec l'appui des services et opérateurs partenaires, ils sont à l'écoute des usagers pour résoudre des situations parfois complexes : déclaration de revenus, allocations, retraite assurance maladie, rénovation de l'habitat, insertion socio professionnelle, conseil numérique pour une démarche en ligne...

Retrouvez **France Services** proche de chez vous et toutes les informations pratiques sur :

<https://www.transformation.gouv.fr/france-services>

Horaires :

du lundi au jeudi : **08:30 - 12:15**
le vendredi : **08:30 - 12:30**
les mardis et jeudi après-midi : **13:30 - 16:30**

Contacts :

Vous pouvez également contacter l'espace France Services d'Erstein au : **03 67 70 74 35**
par courriel : erstein@france-services.gouv.fr

+ Près de chez vous encore

À **ERSTEIN 2 rue de la Savoie.**

Il vous permet d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics et notamment aux 9 partenaires nationaux de **France Services** :

- Pôle Emploi,
- l'Assurance Maladie,
- l'Assurance Retraite,
- la Caisse d'Allocation Familiales (CAF),
- la Mutualité Sociale Agricole (MSA),
- la Poste,
- les Finances Publiques (DGFiP),
- le Ministère de l'Intérieur
- le Ministère de la Justice.

L'espace **France Services** dispose également d'un **espace numérique** qui permet aux usagers d'accéder à un poste informatique (+imprimante/scanner) en libre-service pour accomplir leurs démarches en autonomie.

Jobs d'été



Augustine **HUMLER**



Ethan **URBAN**



Miguel **AMOUR ROTH**

Pour candidater, suivez le fil d'actualité sur notre **page Facebook** et les affichages municipaux, puis déposez un **CV** et une **lettre de motivation** en mairie.



KERTZFELD : COMMUNE NATURE



UNE DÉMARCHE INITIÉE PAR :
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 AGENCE DE L'EAU
 La Région GrandEst

cette démarche, de nombreuses actions étaient déjà en place à Kertzfeld : **oschterputz, désherbage des plantations à la main, utilisation de produits autorisés en agriculture biologique, jachères fleuries,**...

Il était donc logique d'entreprendre la démarche vers une reconnaissance de ces efforts grâce au label « **Commune Nature** ». Cela s'est traduit dès le début du mandat en 2021, par la signature de la « **Charte régionale d'entretien des espaces communaux** » lors d'une délibération du Conseil Municipal.

Les actions déjà en place à Kertzfeld ont ensuite dû être rassemblées dans un document appelé « plan de gestion différencié », qui est à la fois un diagnostic des pratiques existantes mais également une sorte de guide d'entretien. Puis un cabinet d'audit indépendant est venu vérifier point par point les éléments présentés pour en étudier la conformité.

C'est donc avec une grande joie que nous avons reçu les plaques « **commune nature, 2 libellules** » qui seront bientôt visibles dans le village.

Bien entendu, l'obtention du label n'est pas une fin en soi, et nous incite à **poursuivre dans cette voie**. Par exemple, nous avons lancé la réflexion sur la végétalisation du cimetière (voir article page 19), et travaillons à une sélection de plantes moins gourmandes en eau pour les plantations.

Le 30 novembre 2023, la commune de Kertzfeld a été distinguée par le label « **Commune Nature** », autrement dit les fameuses « Libellules ».

La distinction **Commune Nature** engage les participants à adopter de nouvelles pratiques pour l'entretien des espaces afin de **lutter contre les pollutions** causées par les pesticides. Cette transition vers la suppression des désherbants est un enjeu majeur pour l'accès à une eau potable de qualité. En effet, il s'avère que les désherbants pénètrent les surfaces imperméables ou peu perméables à cause du ruissellement et finissent dans les eaux souterraines. Au travers du dispositif **Commune Nature**, les communes s'engagent alors à une **gestion plus verte** des voiries, des espaces publics, des espaces de promenade ou encore des espaces verts.

Mais au-delà des obligations réglementaires qui s'imposent aux collectivités en la matière, la distinction, **Commune Nature** offre l'opportunité de faire reconnaître leur engagement, l'implication de leurs équipes, les solutions mises en œuvre... auprès des habitants de plus en plus sensibilisés à la **protection de leur environnement**.

Notre agent technique, **Philippe Walder**, nous a rendus attentifs au fait que même sans être engagés dans

3 NIVEAUX DE DISTINCTION*

pour valoriser les bonnes pratiques

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Produits phytosanitaires de synthèse	interdits	interdits	interdits
Produits phytosanitaires de biocontrôle et substances de base	autorisés	autorisés hors désherbants	interdits
Plan de gestion différenciée	/	réalisé	appliqué sur le terrain et développé
Engrais	de synthèse autorisés	réflexion sur l'utilisation des engrais de ressource locale	engrais de ressource locale à privilégier
Gestion de l'eau	/	réflexion sur une gestion économe	gestion économe effective
Formation et communication	/	auprès des élus et du grand public	auprès des élus et du grand public
Préservation de la biodiversité	/	réflexion	projets concrets et réalisés
Adaptation au changement climatique	/	réflexion	projets concrets et réalisés
Autres gestionnaires	/	/	implication

* Le tableau présente les principaux critères des 3 niveaux de distinction. Seuls les règlements "Commune Nature" et "Espace Nature" 2023, plus complets, font foi ; merci de vous y référer.

RÈGLES DE SÉCURITÉ ET DE STATIONNEMENT

Le Code de la route définit des règles générales à appliquer pour l'arrêt et le stationnement dans une rue, afin qu'il n'entrave pas la circulation des véhicules, notamment en agglomération. Ainsi, le stationnement est autorisé :

- Sur un **emplacement réservé** ou sur la chaussée le **long du trottoir** si la zone n'est pas réservée à une autre catégorie d'utilisateurs (livraison par exemple).
- Pour les chaussées à double sens, **sur le côté droit** de celles-ci, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police (interdit hors case).
- **Sans gêner la circulation des autres usagers**, notamment des piétons avec poussettes et des personnes à mobilité réduite.

Interdictions de stationner (liste non exhaustive)

Le Code de la route définit plusieurs zones ou situations où le stationnement dans la rue est **interdit**, même en l'absence de signalisation d'interdiction :

- Devant un passage piéton ou une signalisation
- À proximité d'une intersection, après un virage, sur les ponts, dans les tunnels, bouche à incendie, etc.
- Sur les voies réservées à certains usagers comme les trottoirs ou les pistes cyclables.
- 7 jours consécutifs sur le même emplacement sous peine de mise en fourrière.



- Devant l'entrée ou la sortie d'un parking privé (cour ou garage).
- En double file
- Stationnement en contre sens de la circulation.
- En dehors des emplacements délimités par un marquage au sol.

Chacune de ces situations d'interdiction représente une infraction au stationnement :

- Le stationnement dangereux
- Le stationnement gênant et très gênant
- Le stationnement abusif

Ainsi, stationner sur un trottoir est considéré comme un **stationnement très gênant** relevant des contraventions de 4ème classe (amende de 135 € sans retrait de points sur le permis de conduire) sauf si un marquage au sol délimite l'emplacement.

ENTRETIEN TROTOIRS & CANIVEAUX

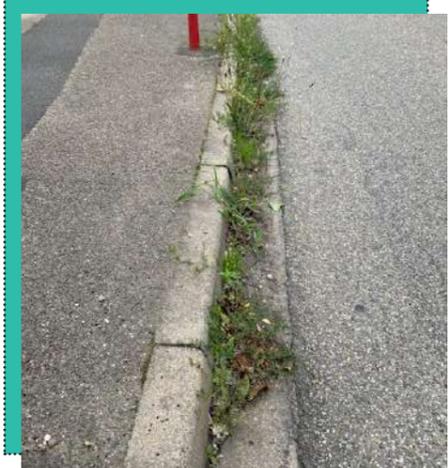
L'entretien des trottoirs et caniveaux, ainsi que leur nettoyage est **à la charge des habitants**. Il concerne :

- **le retrait du verglas** qui peut passer par des actions de prévention comme le salage, sablage ou mise en place de sciure.
- **le nettoyage après des pluies** si de la boue ou des saletés se sont amassées,
- **le désherbage** : des petits plants ayant tendance à pousser en bas des façades ou entre les interstices du trottoir,
- **le balayage** et le ramassage des feuilles, des brindilles et des saletés,
- **le déneigement**, seule la voirie étant déneigée par les agents communaux,

En tout cas, ce n'est pas dans les attributions de nos techniciens communaux. Quant à l'usage d'une balayeuse, elle aurait un coût qu'il faudrait alors **répercuter** directement sur les habitants.

Si le trottoir est cassé et risque d'engendrer des accidents c'est logiquement à la commune d'effectuer les réparations. **Faites-en la demande rapidement pour éviter tout incident.**

Nous vous rappelons que ce petit effort de chacun contribue à rendre notre cadre de vie plus agréable. Autrefois, la séance de balayage du samedi après-midi était l'occasion de discuter entre voisins de manière informelle, pourquoi ne pas s'y remettre ?



DIVAGATION DES CHIENS

Vous êtes nombreux à Kertzfeld à partager votre foyer avec un chien, **comme 20% de la population française**. Nos amis à quatre pattes vous procurent beaucoup de joie et de satisfaction.

Nous vous rappelons cependant certaines règles afin que la cohabitation entre les riverains, les chiens et leurs propriétaires se fasse sereinement.

Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine **que s'ils sont tenus en laisse**.

Dans les bois et forêts, il est **interdit de promener des chiens non tenus en laisse** en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois,



dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et à **favoriser leur repeuplement**. Concernant les terres cultivées, cela sert à prévenir la destruction des semences et cultures.

Un chien est considéré divaguant s'il **n'est plus sous la surveillance effective de son maître** et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel.

Un chien est aussi considéré divaguant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une **distance dépassant 100 mètres**.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Merci de respecter ces règles élémentaires du « bien vivre ensemble »

Aide à l'achat de 20 à 60 euros !

Avez-vous testé les articles d'hygiène durables ?



Retrouvez tous les dispositifs de subventions sur www.smictom-alsacecentrale.fr, rubrique Réduire ses déchets.



Dans le cadre de son programme local de **prévention des déchets**, le SMICTOM d'Alsace Centrale déploie depuis de nombreuses années des actions pour encourager les **éco-gestes en faveur de l'environnement**, et cela dans de nombreux domaines.

Ainsi depuis 2019, il anime un programme encourageant le développement de l'utilisation des **articles d'hygiène durables** à destination des bébés comme des adultes. Celui-ci comporte :

- des **ateliers** de sensibilisation,
- un **accompagnement personnalisé** des parents pour découvrir les couches lavables (prêt d'un kit de couches lavables 3 à 15 kg pendant 3 semaines),
- une **subvention de 60 €** par foyer pour l'achat de 15 couches lavables,
- une **subvention de 20 €** par foyer pour l'achat d'une coupe menstruelle, d'une culotte de règles ou d'un sous-vêtement lavable pour fuites urinaires.

Toutes les informations sur ce programme sont disponibles sur le site internet du SMICTOM :

www.smictom-alsacecentrale.fr

rubrique « réduire ses déchets ».

/// REDUCTION DES DECHETS

Depuis le **19 octobre 2023**, une borne du Relais EST est à votre disposition au niveau du point tri, rue Général de Gaulle. Le Relais EST collecte, trie et valorise les textiles, linges et chaussures localement à Wittenheim (68).

98% des dons sont réutilisés ou recyclés.

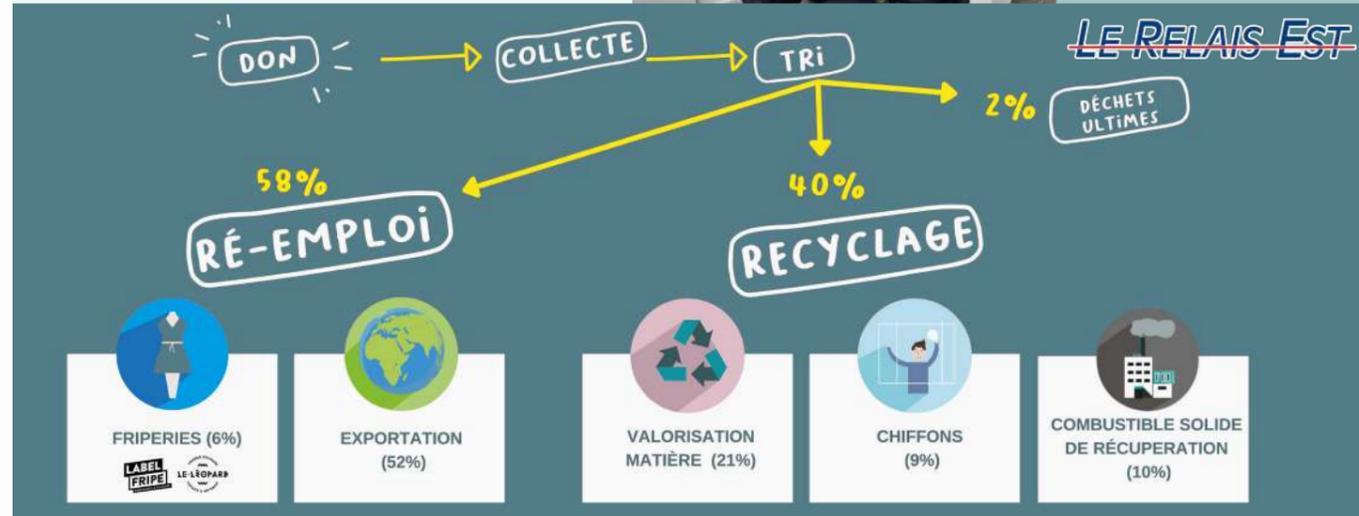
La vocation du Relais EST est de **créer des emplois en insertion** pour des personnes en situation d'exclusion.

Pour plus d'information : www.relaisest.org
Merci pour votre geste écologique et solidaire !



Les dons déposés ici sont collectés à la main !

Merci de ne PAS mettre d'articles mouillés, souillés (huile, peinture) ou des poubelles



RAPPEL CONSIGNES DE TRI

Nous constatons de manière de plus en plus fréquente, les **erreurs de tri** suivantes dans le bac jaune :

- Présence de mouchoirs et essuie-tout ;
- Sacs contenant des emballages ;
- Présence d'emballages imbriqués les uns dans les autres.

Pour rappel, les mouchoirs sont des **articles d'hygiène** et non des emballages. Ils peuvent contenir des virus et des bactéries et ne sont pas recyclables. Ils sont à jeter dans le bac gris.

Pour préserver la **sécurité** de nos valoristes travaillant au centre de tri de Scherwiller, et pour garantir la bonne recyclabilité des emballages triés, nos équipes de collecte ont pour consigne de refuser les bacs présentant ces erreurs de tri.

AYONS LES BONS RÉFLEXES ! GARDONS LES BONNES HABITUDES !



Les mouchoirs en papiers, utilisés ou non, sont à mettre impérativement dans un sac fermé dans votre bac gris.

Ces derniers étant des articles d'hygiène, ils pourraient contaminer le personnel du centre de tri.

Oshterputz

Le 1er avril 2023, une équipe de courageux bénévoles s'est armée de gants et de sacs poubelles (ainsi qu'une bonne dose de courage !) pour nettoyer, comme chaque année, les rues du village et de ses abords. La tâche ne fut pas aisée, tant la météo était mauvaise, mais à l'issue de la matinée, tous ont pu se réchauffer au cours d'un moment convivial dans l'atelier communal.



Dépôt insolite !!



MAISONS Fleuries

Juché sur la calèche prêtée par Nicolas REMETTER et conduite par Mathieu, le jury du concours communal des maisons fleuries a fait sa tournée au cœur de l'été. Ont été pris en compte divers critères tel que la variété des plantations, leur entretien...

A l'issue de la tournée, le jury s'est retrouvé pour un verre de l'amitié.

LE Cimetière

En transition vers un cimetière écologique

Depuis le 1er juillet 2022 et la Loi dite « loi Labbé », il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public. Entrent donc dans cette catégorie les cimetières. Ce qui impose l'**arrêt total** de l'usage de ces produits par les collectivités, en l'occurrence : la commune.

Comme vous l'aurez remarqué, il y a différents types d'herbe qui apparaissent sur le gravier de notre cimetière. Nos agents techniques n'ont d'autre choix que de procéder au **désherbage MANUEL**. C'est un temps de travail considérable, et finalement une tâche sans fin. Et c'est du temps qui n'est pas consacré à d'autres activités au sein de notre commune.

Ainsi, nous nous sommes renseignés sur la **végétalisation du cimetière**. Une visite de communes la pratiquant déjà a par exemple été organisée. A châtenuis et à Scherwiller, les agents techniques et les élus nous ont présenté leur démarches dans ce sens, ainsi que leur retour d'expérience en terme de réception par les administrés, sans oublier l'entretien que cela implique (tonte,...).

Des entreprises spécialisées nous ont également présenté leurs produits et conseils.

La végétalisation du cimetière présente plusieurs avantages :

- **Préserver la ressource en eau** : enherber permet de supprimer l'utilisation de pesticides dans le cimetière.

Moins de pesticides utilisés dans les espaces urbains donc moins de pesticides retrouvés dans l'eau de nos rivières et de nos nappes phréatiques.

- **Favoriser la biodiversité** : enherber et végétaliser le cimetière garantit une multitude d'espèces végétales refuges d'insectes utiles tels que les insectes pollinisateurs.

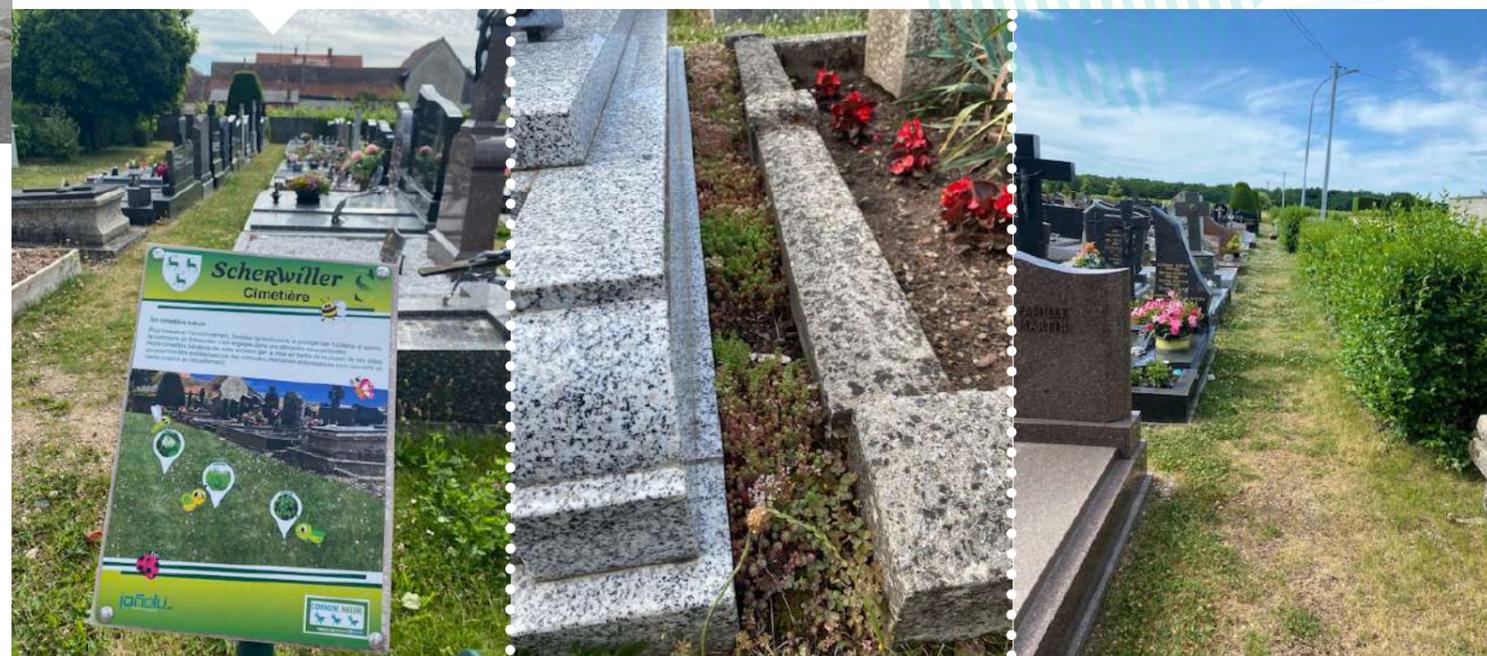
- **Embellir le cimetière** : végétaliser le cimetière permet d'apporter une ambiance plus sereine, et plus propice à la déférence. Le côté minéral du cimetière, froid et peu accueillant est remplacé par du végétal, un être vivant qui vient entourer les sépultures des défunts. De plus, avec les étés caniculaires qui se répètent, cela contribue également à **diminuer la sensation de chaleur** liée à la réverbération du soleil sur le minéral.

Le cimetière enherbé, plus vivant, quitte son unique statut de recueillement. Il devient aussi un **lieu de promenade, un lieu de vie**.

Nous proposons une végétalisation progressive, en commençant par les espaces du cimetière actuellement occupés. Ainsi, dans un premier temps, il faudra retirer le gravier de ces zones.

Une **journée citoyenne** sera ainsi proposée afin que tous ceux qui le souhaitent puissent participer à cette entreprise inédite.

Merci à tous pour votre patience et votre compréhension dans ce nouveau défi !





Cérémonie de commémoration du 8 Mai 1945

Maire et adjoints ont déposé une gerbe de fleurs en souvenir des hommes tombés au combat.



Cérémonie de commémoration du 11 Novembre 1918

La cérémonie du 11 Novembre, essentielle pour le devoir de mémoire, rassemble élus et citoyens pour honorer les combattants de la Grande Guerre et transmettre ce souvenir aux générations futures.



Noël des séniors

Dimanche 10 décembre a eu lieu la fête des séniors, à la salle polyvalente. Tous les habitants, à partir de 70 ans, sont conviés par la commune à cette fête. C'est l'occasion pour tout le monde de **se retrouver autour d'un délicieux repas**, servi par les membres du conseil municipal. L'animation musicale était assurée par **Jean-Marc Hertrich**, qui

a fait danser le public tout au long de l'après-midi. **La chorale sainte Cécile de Kertzfeld** est également venue agrémenter la fête avec ses chants de Noël.

Le **traditionnel vin chaud de Patrick Crovisier** a clos une journée conviviale appréciée par les participants.

LES 40 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE

En mai 1983 était inaugurée à Kertzfeld, à l'étage de la Mairie, la bibliothèque du village. C'était à l'époque **une des toutes premières** dans le département, lancée et portée patiemment par **Germaine Kuhn**.



Tout d'abord, la compagnie **Ac-témo Théâtre**, en résidence sur le territoire de la communauté de communes du canton d'Erstein, a proposé une **lecture musicale** pertinente à double titre : elle a mis en lumière des textes contemporains, dans la salle de la mairie qui a accueilli en 1983 les premiers locaux de la bibliothèque, avant le déménagement dans l'ancien presbytère.

Le 27 mai 2023, c'est donc **le quarantième anniversaire de la bibliothèque** qui a été fêté dignement en présence d'un public nombreux et d'élus parmi lesquels Madame la Sénatrice Laurence Muller Bronn.

A l'issue de la représentation théâtrale et musicale, tout le monde s'est retrouvé à la bibliothèque pour un verre de l'amitié, tout en découvrant **l'exposition rétrospective sur les 40 années de la bibliothèque**.

A 40 ans, la bibliothèque est encore loin de la retraite ! Cet outil culturel et social est **toujours très animé**, grâce à une bibliothécaire salariée (très rare dans une commune de cette taille), **Régine Gresser**, aux petits soins pour les **250 inscrits**. Les écoliers du village connaissent également très bien ces lieux, puisqu'ils viennent presque chaque semaine **écouter des histoires et emprunter des ouvrages**.

C'était une belle fête qui a réuni tous les acteurs passés et présents de la

bibliothèque, **heureux de constater son dynamisme et soucieux de la faire perdurer**.



Pas encore inscrit(e) ? C'est toujours possible aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Horaires

Mardi 13:30 - 16:30
(réservé école en période scolaire jusqu'à 15h)
Mercredi 14:00 - 18:00
Vendredi 14:00 - 17:00

Vous trouverez également des informations sur le site :

www.bibliotheque-kertzfeld.fr
Tél : **03 88 74 19 43**

LA NUIT DE LA LECTURE

La bibliothèque de Kertzfeld a pris part à l'événement national **«Nuit de la lecture»** dont le thème était la peur.

Régine Gresser, la bibliothécaire, a invité vendredi après-midi enfants et parents à échanger autour des livres, histoires et contes qui leur ont fait peur. Elle a par ailleurs demandé aux enfants de l'école de Kertzfeld

de dessiner leurs peurs, et a ainsi créé une exposition présentée tout le mois. On y retrouve des vampires sanguinaires, des araignées effrayantes, la sorcière du conte russe «Baba Yaga», des monstres poilus,...

Les artistes-lycéens du club «art» du lycée Koeberlé de Sélestat ont également participé avec leurs productions particulièrement effrayantes.



LA CABANE À LIVRES

Comme dans beaucoup de communes, Kertzfeld s'est dotée d'une **cabane à livre** qui se trouve dans le parc du presbytère. Merci à notre artiste local, Robert STEPHAN, pour ses idées et son aide pour transformer un vieux frigo en « boîte à rêves ».



Année **2022/2023**

1

Le premier point fort de l'année 2023 a été **le carnaval** qui a enchanté tous les élèves de notre école. Moment mémorable durant lequel chaque élève a pu devenir, durant quelques heures, son héros favori !



2

Au mois de janvier pour les CE/CM et **au mois de juin** pour les GS/CP/CE1, un cycle **natation** a été mené avec une grande nouveauté sur la forme pour cette année scolaire : les séances se sont déroulées **tous les matins sur deux semaines**. Ce stage intensif a été très profitable à nos petits nageurs. Merci à tous les parents qui ont donné de leur temps pour nous accompagner.

3

Durant l'année, les classes maternelles et la classe du CP/CE1 ont participé au dispositif **école et cinéma**. Les enfants ont pu découvrir des œuvres variées et se sensibiliser ainsi à l'une des composantes principales des arts visuels.

Le 17 mars,

les élèves des classes élémentaires ont accueilli des militaires venus leur parler de leur engagement.

Les enfants ont pu découvrir **la réalité de la vie militaire**, les difficultés mais aussi les fiertés qu'elle apporte. A la fin de cette rencontre, les élèves ont reçu un diplôme par classe pour les remercier de leur participation au dispositif « dessin pour les militaires », et ont ensuite pu se régaler d'un goûter offert par la mairie.



4

5



Le 30 juin, la classe des Petits/ Moyen a commencé sa journée de sortie par des jeux en classes suivis par la passation d'un **parcours gymnique** réalisé par les CM1/CM2. Puis, les enfants ont déjeuné avec leur maîtresse et Muriel avant de se **rendre au cinéma** visionner le film « Contes de Printemps ». Nos petits « maternelle » sont sortis ravis de cette belle journée.

10



9

Le 29 juin, les élèves lauréats du concours de dessin se sont vus remettre leur prix. Mme le maire a également profité de ce moment pour offrir à chaque élève du CM2 un dictionnaire pour son départ au collège.

Le 12 juin,

c'est **l'histoire** qui a été mis à l'honneur. Les élèves du CE1 au CM2 ont eu droit à une **visite guidée du fort de Mutzig**, ce qui leur a permis une première approche de la Grande Guerre, approche qui s'est poursuivie par un travail mené l'après-midi à l'école. Cette sortie a été très appréciée, tant par les petits que les grands !



7

Le 1^{er} juin,

les classes du CE1/CE2 et CM1/CM2 se sont rendus à Sélestat. Les enfants ont ainsi visité les points forts de **l'architecture** de la ville (Les églises Saint Georges, Saint Foy, la tour des sorcières, ...) et découvrir les **œuvres contemporaines du FRAC**, dont la « boule flottante » qui les a beaucoup impressionnés. Une matinée **placée sous le domaine de l'art** qui a fait le bonheur de nos jeunes élèves et s'est clôturée par un pique-nique pris ensemble à l'école.

6



8

Le 23 juin, l'ensemble de l'école a présenté son **spectacle de fin d'année** sur le thème de la différence.

Chansons, sketches, danses, pièces se sont succédés pour **parler de sujets graves et variés** tel que le handicap, les différences sociétales, mais que nos enfants savent bien sans importance face à toutes nos ressemblances. Merci aux jeunes artistes pour

cette belle après-midi, placé sous le signe du rassemblement !

Faisant suite à ce beau spectacle, **l'association Edu'cœur** a proposé aux élèves des jeux variés, un goûter très apprécié et un petit cadeau qui a ravi les enfants.

Merci à tous les organisateurs et encadrants pour ce temps ludique toujours très attendu et apprécié par les enfants.



11

Fin juin

grand moment pour les classes des grandes sections/ CP et pour les CP/CE1 : **classe de découverte !**

Les GS/CP se sont rendus à Muttersholtz, pendant 3 jours, à la **maison de la nature**, avec au programme découverte de la rivière, de la flore environnante, parcours « pieds nus », préparation des repas.

Dans le même temps, les CP/CE1 se sont rendus à Muckenbach, dans la structure « **Alter Ego** », pendant 5 jours : le thème était « Labo junior ». Les enfants ont ainsi pu **réaliser des expériences variées** et devenir de vrais scientifiques !

Pour ces deux classes de découverte, **une subvention a été offerte par la mairie et par l'association Edu'cœur**. Un grand merci pour ces beaux gestes !



Du 9 au 20 octobre

es GS, CP et une partie des CE1 se sont rendus à la **piscine d'Erstein**, pour réaliser leur **cycle piscine** sur le même principe que l'année scolaire passée, à savoir **8 séances de suite, sur deux semaines**, en intensif. Merci à nouveau aux parents qui ont pu accompagner nos jeunes nageurs.

15

16

Durant le mois de novembre

L'ensemble des élèves de l'école s'est rendu au **musée Würth** pour découvrir quelques œuvres de l'exposition « **Radical** », qui met en valeur l'abstraction géométrique dans les œuvres d'art. Cette entrée des mathématiques dans le domaine artistique a beaucoup intéressé nos jeunes enfants.



Le 9 octobre, les petits/moyens et les Ce1, CE2, CM1, CM2 ont profité de **l'exposition des arboriculteurs** pour mettre à jour leur connaissance sur les fruits et légumes. Ils ont aussi pu **déguster** différentes formes de pommes et de raisins. Merci aux organisateurs pour leur invitation qui fait chaque année le plaisir des élèves.



14

13

Le vendredi 8 septembre s'est tenue la traditionnelle « rentrée en musique ». Ce moment convivial a permis à l'ensemble des élèves de l'école de se réunir et partager chants et danses en toute simplicité.



12

Nouvelle ATSEM, Nouvelle maîtresse

Cette rentrée scolaire a vu l'arrivée dans les locaux de l'école, **une nouvelle ATSEM**, Mme **Aurore Marchal** qui évolue dans la classe des GS/CP/CE1 et **une nouvelle maîtresse**, « du jeudi », Mme **Aline Knittel**, qui prend en charge la classe des Petits/Moyens/Grands pendant que leur maîtresse s'occupe de la direction.



$$= \frac{C \times 1a}{50T}$$



90°

LE Périscopolaire

Le périscopolaire de Kertzfeld organisé par la **Communauté de Communes du Canton d'Erstein (CCCE)**, a le plaisir d'accueillir les enfants venant de l'école primaire de Kertzfeld et de l'école maternelle des Vosges de Benfeld pendant la période scolaire (les lundis, mardis, jeudis et vendredis).

Cette année, un nouveau responsable Monsieur **BOURBON Jules** reprend le flambeau de Madame GUNACAR Zeynep que la collectivité remercie pour son investissement professionnel au sein du périscopolaire de Kertzfeld et de la Communauté de Communes.

Madame ANDEVSKA Mariana, agent de la CCCE qui occupait un poste d'animatrice au sein du périscopolaire de Matzenheim les années précédentes a rejoint l'équipe pédagogique de Kertzfeld depuis la rentrée de septembre pour réaliser des fonctions d'animatrice mais également des missions administratives.

Le reste de l'équipe d'animation est composée de trois animateurs, Madame **TREMEL Ashley**, Madame **PIQUET Maïwenn**, Monsieur **HARTMANN Yohann** et d'un agent de restauration, Madame **BROCKER Catherine**, qui étaient présents l'année

passée au sein du périscopolaire.

Concernant les projets d'animations pour l'année scolaire 2023/2024, l'équipe pédagogique va proposer aux enfants accueillis, un projet au fil des saisons et un **projet autour du sport** pour les plus jeunes (enfants de maternelle). Les enfants des classes élémentaires quant à eux seront **sensibilisés autour du gaspillage alimentaire** et à l'art plastique en testant différentes méthodes de peinture.

D'autres activités (pour les deux tranches d'âges confondues) en lien avec différentes thématiques telles que : « En compagnie des monstres », « La magie de l'hiver », seront proposées tout au long de l'année scolaire. Ces thèmes seront déclinés en **activités sportives**, manuelles, en **jeux de cohésion** ou encore autour d'**ateliers culinaires**.

L'équipe pédagogique de Kertzfeld se réjouit de passer l'année scolaire en compagnie de vos enfants et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



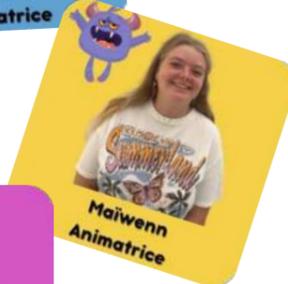
Jules
Responsable de structure



Mariena
Référente Administrative et Animatrice



Ashley
Animatrice



Maïwenn
Animatrice



Yohann
Animateur



Catherine
Agent de Restauration



NOËL DES ÉCOLES

Le 22 décembre, juste avant les vacances, la commune a offert aux écoliers un **cadeau original** : la compagnie Dounya est venue présenter son spectacle « tous contes faits » à la salle polyvalente. Une réinvention des contes de fées qui a fait rire et réfléchir les enfants, de la maternelle aux CM2. Des mannele ont ensuite été distribués aux enfants.



L'Animation Jeunesse secteur Benfeld

L'AJ a pour objectif le **développement de l'animation socioculturelle** dans les onze communes du secteur de Benfeld à travers **des activités, des rencontres et l'accompagnement** de jeunes dans leurs projets. Aussi, l'équipe crée des liens partenariaux entre les structures en soutenant et en accompagnant, tout au long de l'année, les collèves à travers **des ateliers et de la prévention**. L'Animation Jeunesse soutient aussi les associations et les initiatives locales dans leurs projets.

Nous proposons chaque mois des activités diverses et variées **pour les jeunes âgés de 10 à 18 ans** du secteur Benfeld, autour de l'environnement, la nature, le sport, la culture, la solidarité et l'engagement. Les programmes sont disponibles dans les collèves, les écoles et les mairies des onze communes du secteur Benfeld, à l'Animation Jeunesse ainsi que sur nos réseaux sociaux.

Suivez-nous
sur nos réseaux sociaux !



ANIMATION JEUNESSE SECTEUR BENFELD



AJ SECTEUR BENFELD



AJBENFELD

QUOI DE 9 À L'AJ ?

Le programme des vacances d'hiver est en cours d'élaboration. Joël Kauffmann a rejoint l'équipe de l'Animation Jeunesse en tant qu'animateur coordinateur et nous sommes toujours en cours de recrutement pour le poste d'animateur jeunesse.

Plus de renseignements

ANIMATION JEUNESSE SECTEUR BENFELD

1 place de l'ancien Tribunal
67230 Benfeld

Tél :

03 88 74 28 88

Courriel :

animationjeunesse.benfeld@fdmjc-alsace.fr



MICRO-CRECHE KLIPP KLAPP

La micro-crèche Klipp Klapp située à Kertzfeld fait partie du groupe Krysalis, qui comprend aujourd'hui **10 micro-crèches dans le Bas-Rhin**. Ouverte depuis 2 ans et demi elle accueille des enfants **âgés de 10 semaines à 3 ans**, au maximum de 13 enfants simultanément.

Ce mode de garde **sécurisant et familial** favorise l'épanouissement et le développement individuel de chaque enfant dans le respect de sa personne et de sa famille. La priorité reste de

répondre aux besoins de l'enfant tout en respectant son propre rythme et de **proposer un cadre favorisant le développement de l'autonomie** et de la coopération.

Nous favorisons au maximum la vie à l'extérieur avec **des sorties quotidiennes**, nous avons une intervenante qui intervient pour de la médiation animale et de la **baby gym**, et nous proposons également **diverses activités** adaptées à l'âge et au rythme de chaque enfant. **Nos repas sont élaborés sur place**, par les professionnelles, nous cuisinons au maximum bio et local.



EUROP'RAID

Par Baptiste et Nicolas

Baptiste Hirli, de Kertzfeld et son ami Nicolas Meyer, de Lipsheim se sont lancés dans une sacrée aventure en participant cet été à l'**Europ'Raid** : 8000 km à travers 20 pays européens en 22 jours à bord d'une 205 trentenaire transportant **du matériel scolaire pour des écoles défavorisées**.

Mais avant ce périple, il aura fallu à ces jeunes gens se confronter à un autre défi : la préparation de l'aventure. Baptiste et Nicolas se rencontrent en septembre 2022, en première année de l'école d'ingénieur de CESI à Lingolsheim. **Une grande place y est faite au monde associatif**, et en première année, une demi-journée par semaine est prévue pour l'aide aux projets. Les deux jeunes hommes découvrent l'**Europ'Raid** par d'autres étudiants, et s'engagent rapidement dans le projet.

Une sacrée gageure, car le temps est compté : départ l'été suivant, un premier versement pour les frais d'inscription à faire en janvier et une Peugeot 205 à trouver. Ils ont également dû créer leur propre association afin de pouvoir recevoir aides et subventions. De l'avis unanime des deux compères, cela s'est avéré compliqué : créer des statuts, trouver des membres fondateurs, modifier les statuts, ... En parallèle, la recherche de sponsors a également beaucoup occupé le duo, qui a été fortement soutenu par le réseau familial.

Autre point crucial : **la voiture**. C'est sur internet que Baptiste et Nicolas trouvent la perle rare : **une 205 édition "green" de 1991** qu'ils ont cherché dans le Limousin. Et afin de redonner vie à cette voiture, ils ont monté un **partenariat avec le CFA Emile Mathis** et des étudiants en Bac Pro mécanique.

Leur projet a suscité l'enthousiasme des futurs mécaniciens, qui y ont **travaillé 4 mois** : moteur, courroie, freins, vidanges, ... tout y est passé. Et **c'est début juillet qu'elle sort de l'atelier**, prête à affronter les routes européennes durant le mois d'août.

L'**Europ'Raid**, c'est tout de même **212 équipages**. Baptiste et Nicolas, rejoints par Cantyn Oberle, sont les plus jeunes, surnommés les "pitchounes" par les autres participants. Des pitchounes qui n'ont pas froid aux yeux et se lancent dans cette aventure avec enthousiasme.

Le matériel scolaire récolté est donné à l'école de Kriva Palenka en République de Macédoine du Nord, où un bel accueil leur a été réservé.

Pour Baptiste, **la solidarité est d'ailleurs au cœur même du projet** : solidarité avec ces écoliers, mais également solidarité entre les équipages (pas de classement pour ce raid).

Il faut dire que **parcourir 8000 km à travers l'Europe n'est pas une**



mince affaire : à la fatigue engendrée par la conduite, aux pépins mécaniques (peu nombreux pour eux) s'ajoutent l'état de certaines routes et les comportements des automobilistes. Le passage en Albanie par exemple leur a occasionné quelques frayeurs, évitant de peu la chute d'un parpaing tombé d'un camion brinquebalant !

Ce voyage était l'occasion de **nombreuses découvertes** : paysages, patrimoine, culture, ...

« C'est un "teaser" de l'Europe » pour Baptiste. En effet, leur roadbook, littéralement leur "livre de route" indiquait les sites qu'il était possible de découvrir, mais au final impossible de tout voir. En

ayant été confronté aux inégalités et contrastes durant leur voyage, ils se rendent bien compte de la chance que nous avons de vivre en France.

Ils prévoient également de rencontrer les enfants dans les écoles pour leur raconter leur aventure européenne et les sensibiliser.

En Chiffres

2014 année de création

8000 Km parcourus

212 équipages sur la ligne de départ

20 pays européens traversés

22 jours de course

Plusieurs tonnes de matériel distribué aux écoles défavorisées

Des dizaines d'écoles bénéficiaires

Le saviez-vous ?

L'**Europ'Raid**, cette incroyable aventure européenne, a été initiée en 2014 par **trois étudiants français**.

Leur vision ? Transformer le concept du voyage en une **mission de solidarité**, le tout au volant de mythiques **Peugeot 205**.

Ce choix symbolise parfaitement l'esprit de l'événement : **accomplir une aventure exceptionnelle** avec des moyens simples, illustrant ainsi que l'aventure véritable réside dans **le partage et la découverte**, bien au-delà de la compétition.



Remise du chèque de l'ASLCK à l'ARAME

L'ASLCK a remis un chèque de 600 € à l'association ARAME qui œuvre depuis 40 ans à améliorer le quotidien des enfants atteints de cancer.

Le choix de la structure a été motivé par une jeune kertzfeldoise, Lucie Wagner. Dans le cadre de son bac pro « service à la personne », elle a choisi de monter une action pour récolter des fonds pour cette association en vendant des décorations faites maison au Marché de Noël de Kertzfeld.



L'Association des Sports, des Loisirs et de la Culture de Kertzfeld

J-P RINGEISSEN

L'année 2023 a été l'occasion de retrouver une activité normale et complète pour toutes les associations et sections du village et je m'en réjouis. Cela est le fruit de l'engagement de vous, dirigeants et bénévoles qui œuvrez tout au long de l'année sans compter. Merci à vous tous, sans vous la vie associative ne pourrait pas subsister.

Temps forts

La sortie du 1er mai a remporté un succès malgré une météo pas trop réjouissante, elle a néanmoins permis de se retrouver entre amis ou en famille pour quelques foulées tranquilles sur des parcours soigneusement tracés par nos bénévoles.

Le 1er juillet nous avons organisé un repas de convivialité autour d'un buffet bien garni dans le hall communal pour tous les bénévoles et leurs conjoints(es). Merci à tous les participants.

Le Marché de Noël qui a soufflé cette année fièrement ses 25 bougies et qui a eu lieu comme d'habitude le 1er week-end de l'Avent, les 2 et 3 décembre, a remporté un nouveau succès, avec ses stands d'artisanat, les odeurs d'épices et celle du vin chaud et des bredeles. C'était aussi le retour du concert du samedi soir interprété par l'Orchestre de musique de chambre de Sélestat (ce même orchestre qui a inauguré la première édition du Marché de Noël à Kertzfeld en 1997), suivi dimanche par le concert de notre Chorale Sainte Cécile, et qui reste un moment inoubliable d'émotion et de joie pour le public. La salve d'applaudissements qui a retenti prouve la qua-

lité d'interprétation de nos choristes. Que de chemin parcouru en 25 ans, de moments de rires, de stress, mais aussi de bonheur partagé avec des visiteurs toujours émerveillés devant les décorations et illuminations, et le travail accompli par les bénévoles. Cette année le Père Noël s'était installé tout le week-end dans une belle cabane décorée aux couleurs de Noël, à la joie des plus petits qui tenaient à se faire photographier à ses côtés ou sur ses genoux. Avant de nous quitter dimanche soir, il a fait un tour d'honneur en calèche tirée par deux magnifiques chevaux, et il a distribué pleins de bonbons aux enfants sages, ou moins sages. L'émerveillement dans les yeux des enfants et leurs parents, laissait transcrire le bonheur de la magie de Noël vécue dans notre village. Nous tous, citoyens de Kertzfeld nous pouvons être fiers de cette belle réussite.

Je profite pour lancer un appel à vous, les jeunes du village, pour nous rejoindre dans les associations, quelles qu'elles soient, afin de soutenir le tissu associatif, je compte sur vous. D'ailleurs la section tennis attends avec impatience que l'un d'entre vous en prenne la responsabilité afin que chacun puisse continuer à pratiquer son sport favori. Si vous avez la fibre d'un coach ou dirigeant, n'hésitez pas à me contacter, c'est avec plaisir que je vous donnerais toutes les informations nécessaires.

Je fais le vœu que la nouvelle année associative de 2024 soit un élan pour notre jeunesse, et que cette dernière nous promette un avenir solidaire et chaleureux.

TENNIS

La section tennis recherche un responsable !

Les deux terrains ont subi un grand nettoyage et sont prêts à recevoir les amateurs de tennis loisir.

Vous êtes un passionné et vous avez envie de participer à la vie associative du village, n'hésitez pas à contacter Jean-Pierre Ringeissen, Président de l'ASLCK.

Toutes les bonnes volontés et idées sont les bienvenues pour faire vivre cet équipement.

QI GONG

Patrick RESCHLY • patrick.reschly@free.fr • 06 09 74 68 85

Je vais commencer la présentation de notre discipline de la même façon qu'un cours.

Installer une posture bien droite, sommet de la tête étiré vers le ciel, les pieds bien ancrés dans la terre et le reste de notre corps situé relâché.

Petit à petit en pratiquant le Qi Gong, nous apprenons à découvrir notre corps d'une autre manière, plus en détails. Par exemple pourquoi s'ancre (s'appuyer) sur une jambe pour protéger la rotation de l'autre jambe. En lisant ces quelques lignes la première impression est « Ouahh c'est compliqué ». Mais petit à petit, mis bout à bout naissent des enchaînements de positions qui finissent par déboucher sur une belle chorégraphie exécutée tout en précision, rondeur et puissance. La respiration vient se greffer sur ces mouvements d'ouverture (inspire) et de fermeture (expire) ce qui peut avoir pour effet d'optimiser la circulation de ce que nous appellerons du Qi (énergie.)

Le Qi gong nous permet de faire travailler nos tendons et nos muscles différemment, ce qui complète nos mouvements de la vie quotidienne.

LE MOUVEMENT C'EST LA VIE et pratiquer cette discipline tout en douceur permet de la rendre accessible à un grand nombre de per-

sonnes, sans limite d'âge, et pour qui, par exemple, faire des efforts violents n'est plus possible.

Le fait de devoir enchaîner ces postures dans un ordre bien précis stimule tout autant la mémoire que le corps. J'encourage toute personne qui souhaiterait se faire une idée plus précise de venir nous rejoindre le temps d'un cours, ou plus si intéressé.

Plus d'une quarantaine de participants sont répartis sur deux cours. L'effectif est stable par rapport à la saison précédente.

Je vais organiser 3 ateliers d'initiation au Tai Chi Qi Gong en me basant sur une méthode intitulée « Les 18 pas du Tai Chi des montagnes du Wudang » et « Le Tai Chi Qi Gong secret des 5 animaux du Wudang ». Seront découverts « LE TIGRE » et « LE DRAGON ». Ces informations seront mises en ligne sur le FACEBOOK de Kertzfeld et affichées à la mairie.

Dans un monde toujours à la recherche de la performance et où les pauses sont souvent considérées comme une perte de temps et d'argent, le Qi Gong offre une oasis de détente permettant de se régénérer en profondeur tant sur le plan du corps que de l'esprit. Ne dit-on pas « un esprit sain dans un corps sain » ?



J'ai volontairement utilisé le mot QI GONG à plusieurs reprises pour qu'il vous interpelle. Il se prononce TCHI KONG et signifie « le travail de l'énergie et du souffle ».



ÉDU'ŒUR POUR NOS ENFANTS

Section de l'ALSCK, Edu'œur participe depuis plusieurs années à **la vie de l'école de Kertzfeld** en organisant diverses animations.

Au printemps et à l'automne, les traditionnelles **ventes de fromages** (provenant d'une fromagerie franc-comtoise, achetés en circuit court) ont ravi les papilles des enfants et parents. Elles ont été complétées par la vente de futas : des serviettes de plage **personnalisées par un dessin de chaque éco-**

lier. De quoi emmener, cet été, les beaux souvenirs de l'année scolaire jusqu'au bord de la mer.

Ces actions ont permis de **soutenir financièrement différents projets de l'école**. Il y a les habituelles participations aux frais de transports des enfants (sorties cinéma, spectacles). Mais en 2023, Edu'œur a eu l'opportunité d'apporter un **soutien financier aux deux classes vertes** organisées pour les classes de Maitresse Poos à Muttersholtz et

Maitre Schott à Muckenbach.

Et puis, il y a la fin de l'année. De l'année scolaire bien sûr ! Fin juin, Edu'œur a proposé une belle **kermesse de clôture**, annonçant les vacances d'été. À la suite du spectacle de l'école, les enfants ont partagé de beaux fou-rires autour des jeux de bois ; et se sont régales des gâteaux préparés par les parents, qui eux se défiaient à retrouver le poids exact d'un panier garni mis en jeu à cette occasion.



Si vous êtes parents d'un écolier de Kertzfeld et que l'aventure Edu'œur vous tente, n'hésitez pas à nous écrire à :

educoeur.kertzfeld@gmail.com

